La mise en place des GHT: Retours d'expérience et perspectives 2018

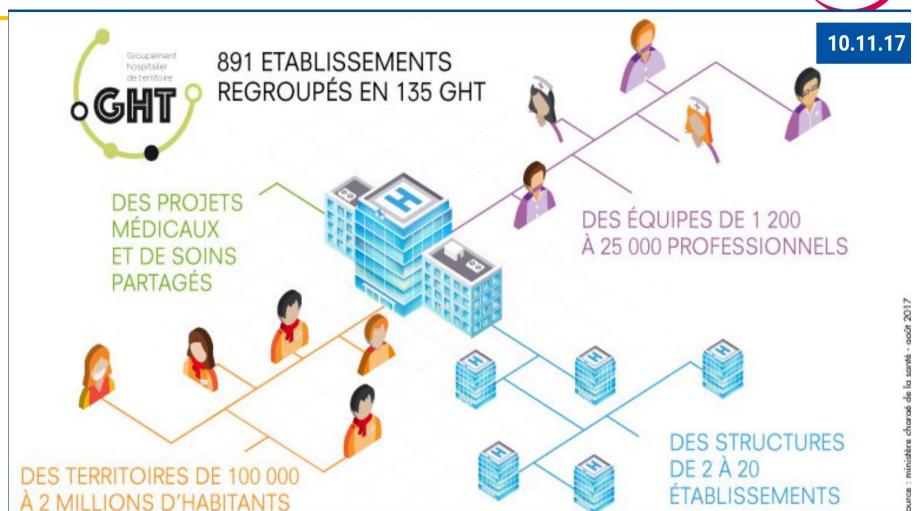


10-13 - 25 janvier 2018

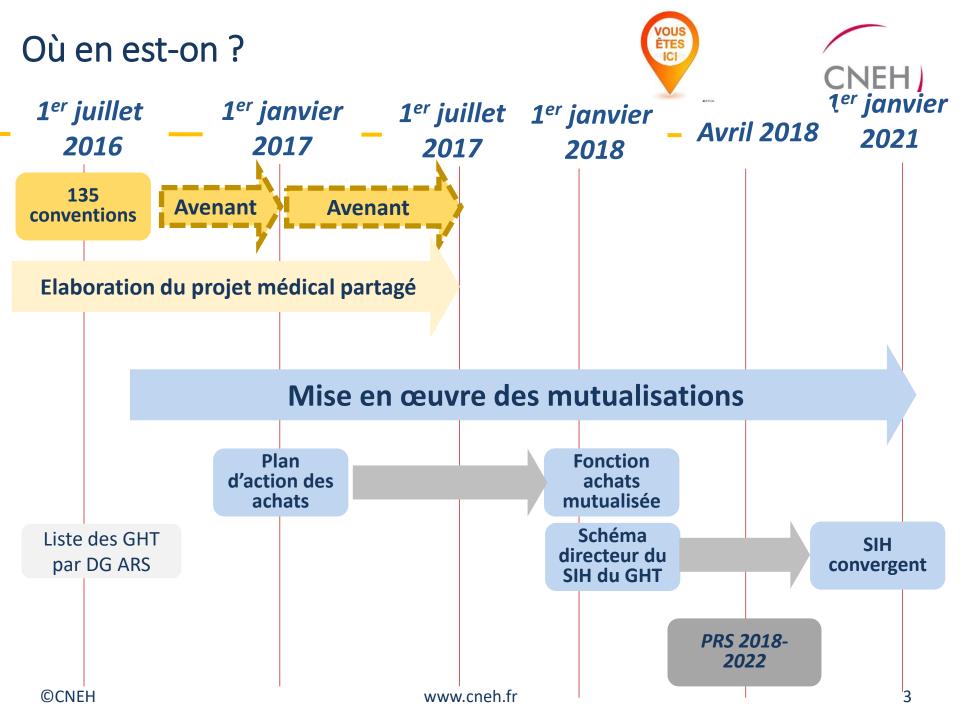
Brigitte de LARD-HUCHET – <u>brigitte.delard@cneh.fr</u>

Les GHT sont hétérogènes, sinon hétéroclites?



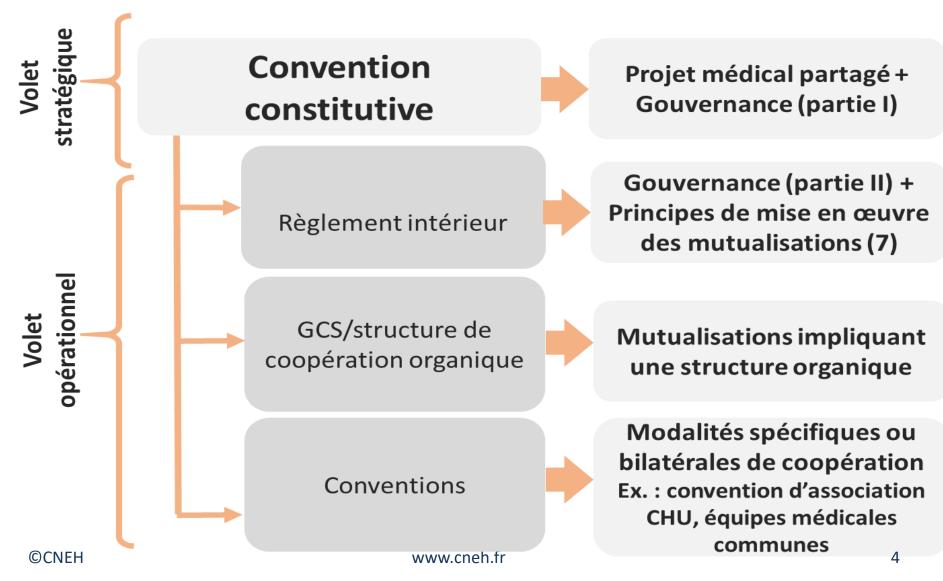


Les groupements hospitaliers de territoire



Quel support juridique pour quel contenu?





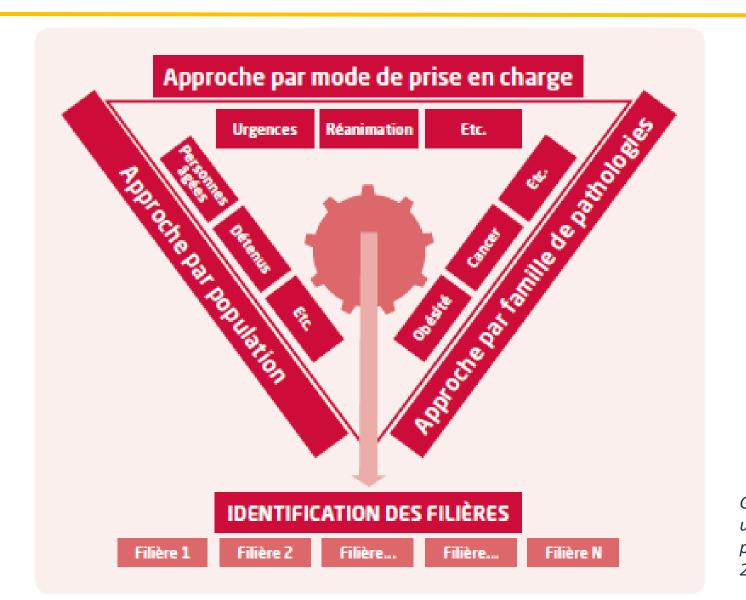
Et sur le terrain?



- ☐ Pas de GCS conclu pour « doubler » le GHT
- ☐ Mais des projets de GCS à large objet, couvrant tout ou partie du GHT!
- ☐ Une application souvent à la lettre (ou au pied de la lettre?) des prescriptions juridiques

A propos du projet médical partagé





Guide ANAP, Elaborer un projet médical partagé de GHT, octobre 2016, <u>www.anap.fr</u> 6

A propos du projet médical partagé

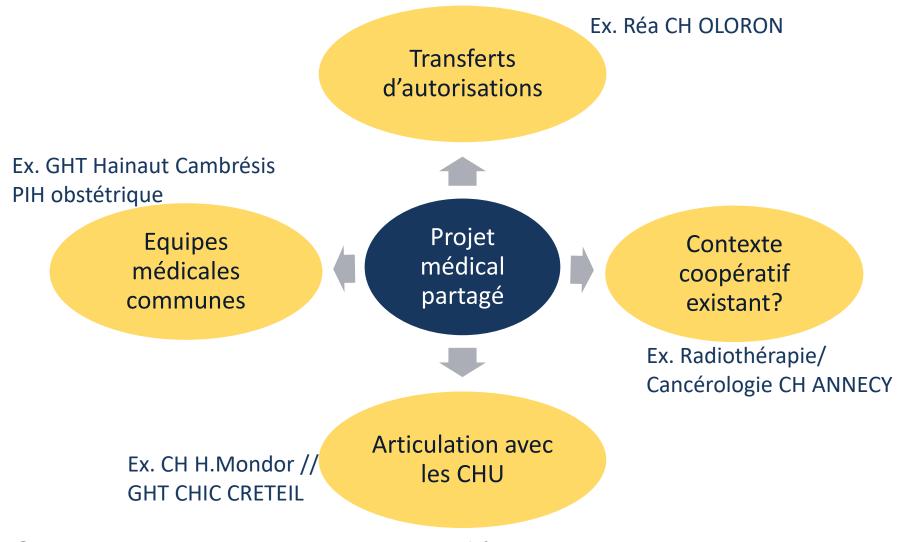


- ☐ Construction des PMP à ce jour (APM, 11 janvier 2018) :
 - 45% autour de la gradation des soins par pathologie (plutôt discipline médicale?): oncologie obstétrique, pédiatrie
 - 42 % sur la « prise en charge des patients »: urgences, soins palliatifs, biologie, imagerie...
 - 13% selon le type de population: gériatrie, femmes-enfants, personnes en situation de handicap...

☐ Appel à projets (clôture15 janvier 2018): 25M €

A propos du projet médical partagé



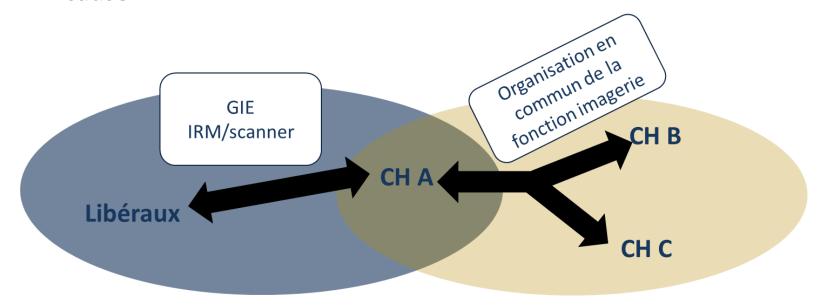


Quid des coopérations existantes?



☐ Pour l'heure:

- Sur le plan juridique, le GHT ne « casse pas » les coopérations existantes
- Sur le terrain, les nombreux GIE imagerie ne paraissent pas remis en cause



Quid des pôles inter-hospitaliers?





Un exemple: le pôle inter-hospitalier de gynéco-obstétrique du GHT Hainaut-Cambrésis (Monographies ANAP – janvier 2017)

☐ Objectifs de la filière:

- Maintien activité de proximité maternité de Fourmies
- Renforcement médical du service de gynécologie-obstétrique de Fourmies via une équipe médicale territoriale
- Diminution et arrêt du recours à l'intérim médical au CH de Fourmies

Equipe médicale de territoire

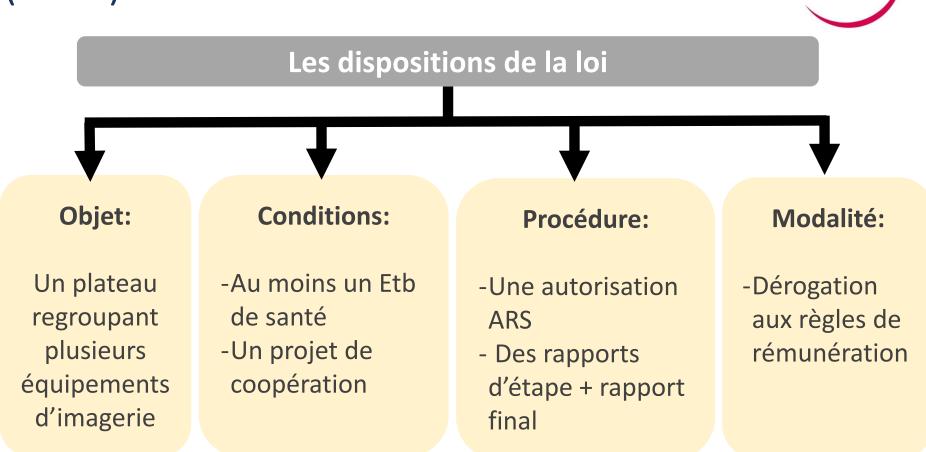
- Mise en place d'une coordination médicale
- Poste d'assistant partagé
- Interne de territoire
- PDS mutualisée
- Outils managériaux

L'imagerie dans le GHT



- ☐ L'obligation « d'organiser en commun » la fonction imagerie dans le GHT
- ☐ Et une possibilité de constituer un pôle inter-établissements en imagerie (art. L.6132-3 III et R.6132-19 CSP)
- ☐ Sur le terrain: de nombreux GIE sur l'imagerie de coupe; Il faudra donc prendre en compte les coopérations existantes
- ☐ Des problématiques aigues de démographie médicale

Imagerie et plateaux mutualisés d'imagerie médicale (PMIM)



Pas de décret d'application attendu? Mais beaucoup de questions...

©CNEH www.cneh.fr

Et sur le terrain?





Un exemple:
Coopération en imagerie
entre le CH de BAYONNE
et le CH de Saint-Palais
(Monographies ANAP –
mars 2017)

Réalisations:

- CH Saint-Palais: la moitié de la semaine est couverte par des radiologues privés, l'autre moitié par des radiologues du CH de BAYONNE (mise à disposition c/remboursement)
- Prestations d'urgence et de « surspécialité »
- PDS par téléradiologie par un radiologue de BAYONNE nuit/we
- RIS/PACS BAYONNE étendus au CH de Saint-PALAIS
- Même DPI pour les deux établissements

Et sur le terrain?





Un exemple: La biologie médicale entre le CHU de Toulouse et *le CH de Lavaur* (Monographies ANAP – *janvier 2017)*

Réalisations:

- Etablissement d'une convention entre les deux LBM;
- Changements des automates du LBM de Lavaur pour harmoniser les équipements et les réactifs avec ceux du CHU
- Maintien des examens urgents sur le site de Lavaur (biochimie, hématocytologie, hémostase et immuno-hématologie);
- Réorganisation des examens de sérologie infectieuse, bactériologie et parasitologie
- Harmonisation du SI avec celui du LBM du CHU;
- Reprise des documents « qualité » du LBM du CHU, mais avec réécriture par les acteurs du site de Lavaur pour les adapter à un site plus petit

14

Des risques juridiques pour les sous-traitances au sein du GHT



1. Risque de requalification en prestation de services déguisée Exemple de la biologie :

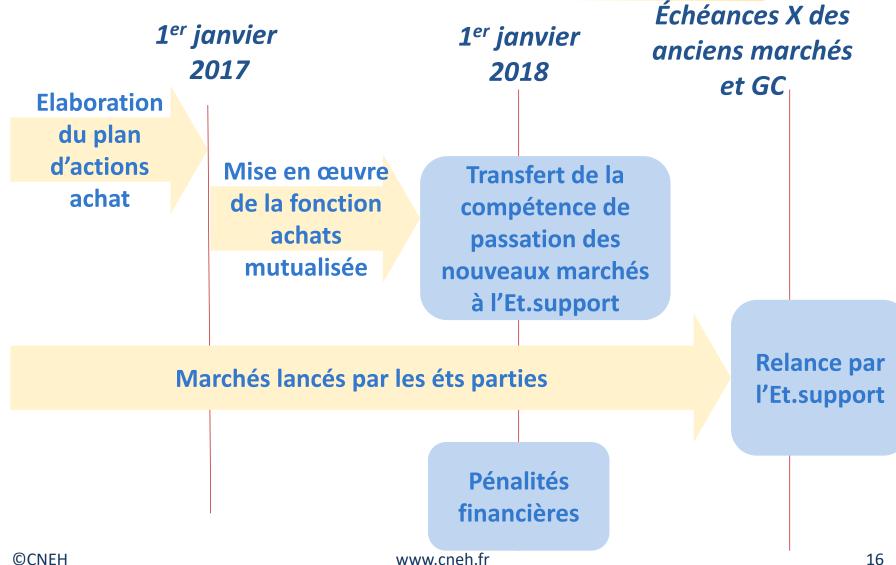
- Le PMP comporte un projet de biologie
- La biologie est organisée en commun
- Le GHT prône la convention de laboratoire commun
- Mais cela suppose une coopération effective (art. 18 Ordonnance 23/07/2015)
- Risque de requalification en prestation de services déguisée

2. Sous-traitances à l'établissement-support et respect des règles de la commande publique ?

 Depuis le 1^{er} janvier 2018, comment réaliser des activités de sous-traitance au sein du GHT ? L'établissement-support ne peut pas signer un marché public avec lui-même...

La fonction achats





©CNEH

www.cneh.fr



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE CONSEILLER DE CONFIANCE